

<b>SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>
--

■ Séance du 19 décembre 2014

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2013 du Délégué de Service Public pour les parkings Arvieux et Espercieux à Marseille – DSP Société Marseillaise de Stationnement n°07/136**

**I. Compte rendu technique**

Les parkings Espercieux (500 places) et Arvieux (283 places) ont ouvert leurs portes respectivement en 2007 et 2008. Ils sont gérés par QPark dans le cadre d'un contrat de délégation de service public sous la forme d'un affermage de 12 ans.

Ces deux parcs sont ouverts du lundi au samedi, de 6 heures à 22 heures.

Une équipe mutualisée sur les deux parcs est affectée à l'exploitation de ces deux parcs. Elle est composée de :

- 1 chef d'équipe
- 3 agents d'exploitation.
- Des remplacements (non précisés par le délégataire)

Au total en incluant les remplacements 2,97 ETP sont affectés au parc Espercieux et 2,64 au parc Arvieux.

Depuis 2012, la Sous-Commission de Sécurité a mis en évidence un dysfonctionnement sur le système de désenfumage. En attendant le règlement de ce désordre, la SCDS a demandé au délégataire de neutraliser 21 places afin de retrouver les mesures d'aération règlementaires. De son côté et après plusieurs investigations, MPM a décidé d'engager un référé en expertise afin de connaître l'origine du désordre et le régler.

Le délégataire a procédé à différents travaux pour valoriser les parcs sur l'année 2013 :

- au parking Arvieux, les détecteurs incendie, les luminaires ont été remplacés,
- au parking Espercieux, des vitres ont été changées, des fissures ont été reprises, l'entrée du parc ainsi que les deux voies de circulation ont été repeintes avec des matériaux antidérapants.

Des contrôles sont effectués régulièrement sur l'ensemble des équipements : éléments de sécurité incendie, pompes de relevage, matériel de péage. D'une façon générale, le délégataire prend soin de remplacer les matériels défectueux ou endommagés.

**II. Compte rendu financier**

**1) Tarifs et fréquentation**

Les tarifs horaires pratiqués par le délégataire n'ont pas évolué en 2013 et sont conformes aux tarifs contractuels. Il en est de même pour les tarifs des abonnements.

La fréquentation horaire annuelle est la suivante :

- Parking Espercieux : La fréquentation horaire 2013 s'établit à 54 569 paiements. Elle est en hausse de 14,7% par rapport à 2012 et continue donc sa montée en puissance.
- Parking Arvieux : La fréquentation horaire 2013 s'établit à 77 934 paiements. Elle est en hausse de 5% par rapport à 2012. Ceci peut être rapprochée des événements culturels organisés dans le cadre de MP2013 puisque les mois qui évoluent positivement sont avril mai et juillet.

La fréquentation des abonnés est en baisse sur les deux parkings :

- Suite à des résiliations de contrats de groupe, elle passe donc de 373 abonnés en 2012 à 320 en 2013 sur le parking Espercieux.
- Elle passe de 196 en 2012 à 177 abonnés en 2013 sur le parking Arvieux.

Par rapport aux prévisions du délégataire lors de l'élaboration de l'offre, les fréquentations :

- Reste inférieure à ce qui était prévu par le délégataire lors de l'élaboration de son offre sur le parking Espercieux : 73 895 sorties horaires annuelles et 306 abonnés (381 en moyenne en 2010).
- Est supérieure aux prévisions du délégataire sur le parking Arvieux : 43 641 sorties horaires annuelles et 144 abonnés.

Le ticket moyen

- Parking Espercieux : Le ticket moyen horaire s'élève à 12,4 € TTC ce qui représente une évolution de 7% par rapport à 2012.
- Parking Arvieux : Le ticket moyen horaire s'élève à 9,8 € TTC en diminution de 1% par rapport à 2012.

## **2) Economie de la délégation**

En 2013, le chiffre d'affaires s'élève à 2 406 K€ HT. Les produits marquent une augmentation de 2,5% par rapport à 2012, portée par la hausse des recettes horaires. Il s'établit à 2 443 K€. Les charges s'élèvent à 2 317 K€ et progressent de 1,6%. Le résultat 2013 est en progression de 7,2% et s'élève à 127 K€. La redevance versée à MPM s'élève à 1 533 K€ et montre une progression de 1,9% par rapport à 2012.

Exprimant le surplus de richesse créée par l'activité d'exploitation des deux parkings, la croissance soutenue de la valeur ajoutée se ralentit : 5,4% en 2012 puis 1,9% en 2013.

Ce tassement résulte d'une augmentation du chiffre d'affaires (CA) inférieure à celle des charges externes d'exploitation : 2,4% contre 4,7%.

La baisse de 1,5% des charges de personnel internes vient surcompenser la hausse commune des impôts et taxes et de la redevance pour aboutir à un excédent brut d'exploitation (EBE) en croissance de près de 4% sur la période 2012-2013.

Le ratio de rentabilité économique rapportant l'EBE au CA est maintenu à plus de 11% en 2013 comme en 2012 alors qu'il ne s'élevait qu'à 9,9% en 2011.

Après une forte progression de 15,2% en 2012, le résultat net comptable s'améliore encore de 4,5%, reflétant la très bonne rentabilité générale de la DSP.

### **III. Qualité du service**

Une enquête satisfaction en ligne a été réalisée et 288 personnes ont été interrogées. Les résultats détaillés sont disponibles et le délégataire fait ressortir dans le rapport les éléments majeurs. Les deux aspects les moins bien notés par les clients concernent la présence de personnel du parking dans les différents niveaux et le contact clients.

Le délégataire a mis en place plusieurs actions commerciales sur 2013 : lancement de d'un site de réservation en ligne, Grand jeu de Noël, Jeu abonnés « QPark fête ses 10 ans ».

### **IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2013**

L'activité des deux parcs est en hausse cette année, en raison d'une fréquentation horaire en progression. Cependant, la diminution du nombre d'abonnés explique une progression finalement modeste du chiffre d'affaires.

Le délégataire a réalisé depuis 2008 des investissements supérieurs à ce qui était prévu initialement.

La qualité du service est convenable. La majorité des usagers qui ont répondu à l'enquête organisée par le délégataire, sont satisfaits.

Du point de vue de l'économie du contrat, la DSP exploitée par la Société Marseillaise de Stationnement présente une situation saine ne faisant apparaître, à court et moyen termes, aucun risque majeur pour le délégant en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.